



Mobilisation

MOBILISATION



Consœurs, confrères

Le 28 avril est la *Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail*. Ainsi le mouvement intersyndical de la Mauricie et le Centre-du-Québec organisent une courte activité de 11 h 45 à 12 h 30 devant les bureaux du ministre de Travail, situés au 1500 rue Royale à Trois-Rivières. Il faut rappeler au ministre Boulet, aux employeurs et à nos collègues qu'il n'est pas normal de perdre la vie en essayant de la gagner. De plus, la nouvelle loi 27 qui modifie les lois en santé et sécurité du travail n'arrange en rien les choses, tant les reculs annoncés sont importants.

Voici le déroulement de l'activité :

- 1- Allocutions de divers intervenants
- 2- Minute d'indignation (faisons du bruit pour dénoncer la loi 27 !)
- 3- Minute de silence
- 4- Lecture des noms des gens décédés au travail
- 5- Remerciements

Toutes les sections locales du Québec seront réunies pour l'évènement, incluant de représentantes et représentants des sections locales de l'accréditation des employés de Bell bureau qui sont également en négociation. Vous êtes évidemment invités et votre présence est importante.

Solidairement !

